

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 10 FÉVRIER 2022 - Maison de quartier de Revaion

REVAISON



LAURENCE FAVIER
Coprésidente élue



GAËLLE MARANO
Coprésidente titulaire

> Point général avec la police municipale

- **Parc du Colombier** : suite aux différentes incivilités, quelles sécurisations ou quels travaux d'aménagement sont prévus ? La police municipale a bien connaissance de ces problèmes. Bientôt une caméra de vidéo-protection sera installée dans la partie basse. Un élagage de la végétation et divers travaux pour fermer les accès la nuit sont prévus. Plus d'informations prochainement. La consigne sera donnée de surveiller attentivement l'activité aux alentours.

- **Rue Paul Claudel** : les riverains ont réalisé plusieurs signalements auprès des services de la police concernant des véhicules suspects stationnés en travers de la chaussée. Des patrouilles circuleront plus régulièrement sur ce secteur. Il ne faut pas hésiter à appeler et renouveler vos appels au 17 ou 04 78 20 00 95.

- **Rue Bizet** : problème identique à la rue Paul Claudel avec voitures stationnées la nuit au milieu de la route. De nombreux déchets sont délestés sur la chaussée, par exemple des bonbonnes de protoxydes d'azote. Les riverains ont signalé également ce problème à la police et ont contacté le conseil de quartier. Des verbalisations peuvent être faites. L'agent indique que cette nouvelle

pratique est dangereuse : « Les équipages quand ils sont confrontés à ces usagers, prennent contact avec eux et procèdent à leur éviction et leur verbalisation si une infraction pour entre autre, tapage nocturne ou jet de débris est constatée. Par contre, la consommation de ce produit n'est pas verbalisable pour l'instant ». Dix mises en fourrière en 2021. Une consigne de passage et vigilance particulière est transmise aux équipages, surtout la nuit.

- **Vitesse excessive rue Hector Berlioz** dans la portion square Brassens, rue des États-Unis. Un coussin lyonnais a été installé mais la pose de chicane est impossible. Il sera demandé l'installation d'un contrôleur de vitesse provisoire de prévention.

- **Problématique des stationnements ventouses ou gênants** sur le quartier et surtout ceux de camions, camionnettes (exemple : devant le feu au bout de l'avenue Charles de Gaulle ou rue des États-Unis sur le passage piéton). Il faut signaler les faits pour verbalisation et mise en fourrière. Les contrôles seront renforcés.

- **Problèmes importants de circulation** à cause de stationnements anarchiques et qui entraînent des risques d'accidents :

- > Au carrefour du restaurant Boom Burger rue des États-Unis / Boulevard Pasteur.
- > Au carrefour au niveau du bureau de tabac rue d'Arsonval / Rue Michelet.
- > Au niveau de la Pharmacie Viret sortie du parking / avenue Jean Jaurès.

La situation est connue des services de polices. Des consignes seront transmises aux équipages.

- **Tapages nocturnes** : problème avec les locations de salles situées à

proximité des habitations rue Odette Joyeux et Jacqueline Maillant (musique dans les véhicules, rodéos), plusieurs interventions ont été effectuées depuis le 1^{er} janvier 2021. Vos appels seront les bienvenus en cas de comportements ou agissements dérangeants.

- **Rue Lafayette, rue du 11 novembre**, ne pas hésiter à signaler les véhicules tampons ou abusifs.

- **Avenue des temps modernes**, vers l'arrêt de bus, la temporisation du feu piéton est à régler.

- **Pour information, plusieurs caméras ont été déployées récemment** :

- > sur la place Johnny Hallyday
- > sur le chemin de Revaion
- > sur le parking chemin des Carres
- > sur le boulevard de la cité Berliet angle Chemin de Revaion

Et pour sécuriser et fermer le triangle de Revaion, une dernière a été installée à l'angle du boulevard de la cité Berliet et rue du Dauphiné.

336 caméras sont actives sur la Ville, leur déploiement est déjà très important pour une ville comme Saint-Priest.

> Point propreté

Les conseillers de quartier mentionnent que l'entrée du groupe scolaire côté rue du 11 novembre mériterait d'être embellie et plus propre et que l'entretien de la voirie n'est pas satisfaisant. Un diagnostic en marchant devrait être fait pour dresser des constats et cibler les pistes d'amélioration en matière de propreté dans le secteur. 70 nouvelles corbeilles ont été ajoutées sur la ville en 2021.

> Retours d'informations sur les groupes de travail interquartiers

Plusieurs groupes de travail interquartiers existent au sein des conseils afin de réfléchir et mettre en place conjointement des actions et animations sur l'ensemble de la ville.

> GT événementiel : à l'occasion des 20 ans des conseils de quartier, le groupe de travail interquartiers prépare des événements dans toute la ville. Concernant le secteur de Revaision, il est retenu de programmer l'inauguration du Chemin des Carres, en conviant les habitants nouveaux et anciens à un temps festif.

Une balade découverte historique pourrait être proposée pour les nouveaux résidents du quartier. Nous vous tiendrons informés très prochainement des dates.

> GT budget participatif : un budget de 20 000€ est attribué à chaque conseil de quartier, pour des aménagements qui permettent d'améliorer le cadre de vie sur le domaine public. Des projets sont proposés : nouvelle boîte à lire place Johnny Hallyday par exemple, hôtel à insectes décoratif, agrès sportif... N'hésitez pas à faire des propositions à vos conseillers de quartier, vous pouvez leur écrire à : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

> GT plateforme numérique : cette plateforme est en cours d'étude, elle sera dédiée aux conseils de quartier et aura pour objectif de faciliter les échanges et le travail en réseau, de communiquer et partager des informations utiles, de simplifier et mutualiser l'accès aux projets et actions en cours des conseils de quartier. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de nos avancées. Cette application viendra compléter la nouvelle appli Ville : *Saint-Priest m@ville*.

> GT biodiversité : dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville a d'ores et déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions visant à améliorer la nature au cœur de Saint-Priest. On peut ainsi donner pour exemple, la mise en place des vergers participatifs, la plantation de 4 000 arbres pendant le mandat précédent ou encore le développement et l'animation des jardins de poche, etc...

Pour les années à venir, nous avons la volonté d'intensifier ce type d'actions et

de concentrer nos efforts sur le maintien et le développement de la biodiversité sur l'ensemble de la Ville. Suite aux balades qui ont été organisées par le service développement durable, de nouvelles plantations verront le jour sur les prochains mois.

> GT boîte à lire : la boîte à lire qui est implantée place Jean Moulin fonctionne bien. Il est demandé au conseil de quartier de vérifier régulièrement son contenu.

> Commission « Préserver et valoriser le patrimoine san-priod » : l'objectif est de développer de la réflexion et des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune, portant sur tous les champs du patrimoine : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine. Deux nouveaux projets ont été présentés aux conseillers de quartier et aux associations présentes.

> Commission Antennes Relais : les conseillers de quartier et les associations présentes émettent des avis sur les implantations des antennes relais destinées à déployer la 5G.

> Tour de table

- Plusieurs conseillers de quartier estiment que le square Georges Brassens n'est pas adapté pour les jeunes enfants. Un groupe de travail va être mis en place pour mieux connaître les besoins et attentes des usagers qui fréquentent le square.

- Une conseillère de quartier alerte sur les accès et la traversée de la route de Lyon pour rejoindre le magasin Leclerc.

- Les travaux sur le chemin des Carres se poursuivent, ils devraient s'achever début mars. Une visite d'avant réception des travaux est demandée par les conseillers de quartier.

> Rétrospective des aménagements réalisés dans votre secteur :

- Requalification du Chemin de Revaision

- Aménagement des cheminements et éclairage solaire du chemin des Carres pour accès collège.

- Requalification du chemin des Carres côté ZAC

- Parking place Johnny Hallyday

- Parking Chemin des Carres



Chemin des Carres

- Rue des Alouettes : réaménagement de l'îlot végétal pour améliorer la visibilité
- Rue Gounod : enfouissement des réseaux. Étude de requalification de la voie en cours.
- Bd Pasteur : reprise du tapis de chaussée
- Rue des États-Unis : création d'une sente entre Pasteur et la Route de Lyon
- États-Unis / Pasteur : au débouché de la sente, reprise du carrefour pour sécurisation des traversées piétonnes

> Information Ville

> Droits et responsabilités : cette action est pilotée par le service prévention de la délinquance et s'inscrit dans le cadre du plan de prévention du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette action devrait reprendre très prochainement.

> Fibre : la Ville a interpellé l'ARCEP qui est l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la distribution de la Presse, pour qu'elle se saisisse des problèmes que nous rencontrons avec les opérateurs. À la demande de la Ville une enquête a été ouverte le 15 octobre 2021 et elle s'est terminée le 15 février 2022. Cette enquête avait pour objectif de recenser toutes les réclamations des habitants et de les envoyer à l'ARCEP pour qu'elles puissent s'en saisir pour interroger les opérateurs. Nous reviendrons vers vous sur les actions et sanctions qui seront prises par l'ARCEP à l'encontre des opérateurs. Pour stopper le vandalisme des armoires, la Ville va imposer par arrêté municipal que les opérateurs se déclarent au préalable sur une plateforme avant leur intervention. Ils devront justifier de leur intervention. Des contrôles seront effectués par la police municipale et les intervenants devront prouver qu'ils se sont bien déclarés. Si ce n'est pas le cas, des poursuites seront engagées.

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel
de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier
« Revaision » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AURÈLE C., BENCHIKH A., **BENHAIRA R.**, BOUDJAADAR F.,
BOURELLY D., BOUZAIDA C., BRUNET L., DAMET E.,

ECCIDIO E., EYNARD C., EYNARD M., GREFFIER A., HAJJAT J., KHOUFACHE S., LAVAL C.,
LECERF P., LIABEUF M., **LOMBARD N.**, **MARANO G.**, **MARTIN F.**, MUTTER I., **NEJJARI M.**,
PESSONNEAUX S., REYNAUD P., **SIMONNET V.**, TABOURET R., **VELLA A.-M.**, VIRET F., ZENINA M.

